

# Bilan des chartes Objectif CO<sub>2</sub> en Normandie fin 2017

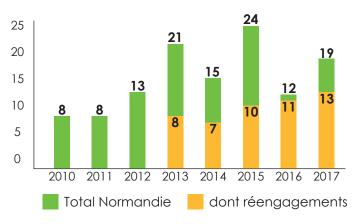
Dans le cadre de la charte Objectif CO<sub>2</sub> l'entreprise s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en se fixant un objectif de réduction de ses émissions et un plan d'actions sur une durée de 3 ans.

## 120 engagements sur la Normandie dont 49 réengagements

Répartition des 120 engagements par département



#### Nombre d'engagements par année



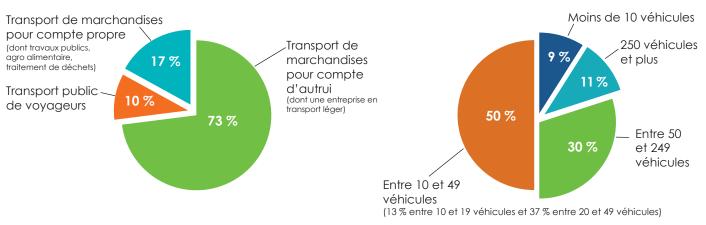
78 % des entreprises chartées se sont réengagées à la fin de leur 1 er engagement

# 71 entreprises ou groupes, 11 863 véhicules et 13 916 conducteurs

#### Répartition des 71 entreprises ou groupes engagés

#### Selon leur activité :

#### Selon l'importance du parc de véhicules :



Pour ces 120 engagements, l'objectif moyen de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (par an) retenu par les entreprises est de 7,5 %.

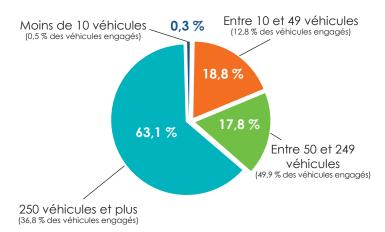
## Bon à savoir

- Bilan établi à partir des données figurant sur le site « ObjectifCO2 » au 08/12/17.
- Les premières chartes ont été signées en 2008 au niveau national et en 2010 en Normandie.
- La démarche est mise en œuvre en Normandie par l'AFT, l'ADEME et la DREAL en partenariat avec la Région, les fédérations professionnelles et les centres de formation de la branche transport.

## 100 000 tonnes de CO2 économisées fin 2016

- Pour les **101 engagements échus et en cours 100~000** tonnes de CO<sub>2</sub> déjà économisées, ce qui correspond à 31,6 millions de litres de carburant et 32,4 millions d'euros (HT).
- Pour les 65 engagements échus (chartes signées de 2010 à 2014) :
- 7 390 véhicules et 8 928 conducteurs concernés
- 2 88 621 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées
- 3 7,3 % de gain moyen réalisé en fin d'engagement (le gain étant plus important lors d'un 1er engagement que lors d'un réengagement).

#### Répartition des tonnes de CO<sub>2</sub> économisées selon l'importance du parc de véhicules



On peut ainsi noter que pour les 65 engagements échus, les engagements des entreprises disposant de plus de 249 véhicules représentent 36,8 % des véhicules engagés mais réalisent 63,1 % des tonnes de CO2 économisées.

### À votre disposition

## un chargé de mission Objectif CO2 pour vous accompagner gratuitement



**Andrew Patry** andrew.patry@aft-dev.com tél 06 84 53 70 68

## un site internet

pour se renseigner sur la démarche mais également pour gérer son engagement.



www.objectifco2.fr



















LA MOBILITÉ EST EN NOUS